



Date de convocation :
02 juin 2017

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°6-4 b)

Information : Attribution
marché travaux
« construction extension
superette »

L'an deux mille dix-sept et le **02 juin**, à **21 heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian (Proc.), Maire.

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU, Mme GERARD, M. RIVIERE, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH (Proc.) Mme CAHUZAC.

Absents excusés : M. LIVOTI (proc. M. SANS)
M. AMOUROUX (proc. M. PIZZATO)
Mme SAINT-SUPERY (proc. M. ROUCH)

Absente : Mme TONELLO

Monsieur RAMEAU Roger est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que plusieurs entreprises ont été consultées concernant les travaux « construction d'une extension » de la superette.

Après analyse, les offres suivantes fournissent la meilleure prestation :

- Lot « gros œuvre, VRD, charpente, couverture, menuiseries intérieures et extérieures plâtrerie » : **Comminges Bâtiment – 15 ter route de Saint Gaudens – 31260 SALIES DU SALAT** pour un montant de **46 647.84 € HT** ;
- Lot « électricité, plomberie, sanitaire, courant faible » : **ERD – 1345 Chemin de Cantoperdric – 31600 EAUNES** pour un montant de **4 297.17 € HT** ;
- Lot « peinture, faïence » : **Entreprise Lorenzi – 47 chemin de la Bigorre – 31210 MONTREJEAU** pour un montant de **2 835.00 € HT**.

Le Conseil Municipal a été informé du choix des entreprises retenues pour le marché de travaux « construction d'une extension » de la superette.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le **15 juin 2017**
Pour extrait conforme,

En Mairie, le **13 juin 2017**

